



Fondation
Autisme
Luxembourg

Charte des Valeurs E. S. P. R. I. T.

Nous nous engageons envers les personnes avec autisme et leur famille à :

- respecter les droits des personnes autistes tels que définis dans la charte pour les personnes autistes adoptée sous forme de déclaration écrite par le Parlement Européen le 9 mai 1996,
 - appliquer les valeurs suivantes au quotidien, tant dans les actes que dans les relations professionnelles,
 - à les véhiculer au travers la société,
- et ce, dans un esprit de développement durable.

Engagement :

Nous démontrons un professionnalisme pour la mise en oeuvre des valeurs et de la mission de la fondation. Nous favorisons un engagement sérieux basé sur la fiabilité, la responsabilisation, la disponibilité et la confidentialité.

Satisfaction Client :

Nous prenons en considération les besoins spécifiques de chacun(e) pour mettre en oeuvre les moyens nécessaires à une prise en charge adaptée. Nous actualisons nos moyens en appliquant des outils d'évaluation adéquats et en exploitant ces résultats.

Performance/Qualité :

Nous garantissons l'application de normes de qualité pour être un centre d'excellence dans le domaine de l'autisme au Luxembourg.

Respect :

Nous travaillons dans une attitude respectueuse envers les personnes et les biens.

Innovation :

Nous optimisons constamment la prise en charge de l'autisme au Luxembourg en nous basant sur les expériences acquises et les dernières données scientifiques.

Tolérance :

Nous veillons à respecter les personnes avec autisme et leur famille en reconnaissant leurs spécificités, en acceptant et valorisant leurs forces, besoins, et intérêts.